

imitée des Grecs, mais faite pour leur année plus courte d'un jour.¹

Les astres ne s'y pliant pas, on avait recours à des intercalations opportunes dont le soin était confié aux chefs du collège des augures ; et Cicéron nous apprend qu'ils savaient user à propos de ce pouvoir discrétionnaire, tantôt pour prolonger la magistrature de leurs partisans, tantôt pour avancer ou retarder une échéance. Ceci peut nous rappeler que la vie civile, politique, et les entreprises commerciales, ne sont pas moins intéressées que le culte public à une bonne fixation du calendrier. On sait avec quelle précision les polices d'assurance et les traites de banques fixent le jour et l'heure où un engagement cesse, où une obligation doit être remplie, et pour peu que l'on réfléchisse sur le mouvement de nos sociétés modernes et de nos relations internationales, on n'aura pas de peine à se convaincre qu'il n'y a rien de superflu, au seul point de vue social, et sans parler encore ici des besoins scientifiques, dans la correction et la régularité que des réformes successives ont assurées à notre calcul du temps.

La première de ces réformes date de Jules César : elle consista à prendre pour base du calendrier l'année solaire, en admettant pour sa durée la valeur de 365 jours et un quart. En pratique, le besoin du nombre entier s'imposant, on regarde la première année comme terminée au bout de 365 jours, alors qu'il resterait encore à la terre à marcher pendant six heures pour revenir à son point de départ. Au bout de deux années pareilles, son retard est de douze heures ; au bout de quatre ans, de vingt-quatre heures ; c'est alors seulement qu'on lui laisse un jour de loisir pour regagner le chemin perdu et ce jour est celui que nous ajoutons à nos années bissextiles. Seulement, il est en réalité un peu plus long que le temps dont la terre a besoin, et elle est trop fidèle marcheuse pour abuser de la concession ; au lieu de 365 jours 6 heures, il n'aurait fallu dire que 365 j. 5 h. 48 m. et quelques secondes. C'est donc près de 12 minutes par an qu'on laissait gagner à la terre, et elle les employait si bien qu'au bout de 1200 ans elle avait gagné 10 jours.

L'Eglise s'était occupée, au Concile de Nicée, en 325, de fixer une règle pour la détermination annuelle de l'époque de Pâques, et le pivot de cette règle était le moment de l'équinoxe, qui tombait, en 325, au 21 mars. Au lieu d'y demeurer, à moins d'un jour près, et d'y revenir exactement après chaque année bissextile,

1. Hœfer.—Histoire de l'Astronomie.